

Sur le caractère non tautologique des énoncés tautologiques du type *X est toujours X* en japonais

Tomohiro SAKAI

Abstract

The purpose of this paper is to show that certain tautological utterances *X wa X da* (*X is X*) in Japanese do not denote logical tautologies and to propose, within the extended Mental Space framework, an interpretation schema which accounts for their non tautological character. This use of *X wa X da* can be considered to be the negation of *X ga X de naku-naru* (*X becomes non-X*). This analysis, which crucially rests on the conception of the change predicate *naru* (*become*) as a trans-spatial operator, allows for a principled account of the informative and argumentative values of *X wa X da* at the same time.

Mots-clés : énoncé tautologique, japonais, théorie des espaces mentaux, valeur argumentative, valeur informative

1. Introduction

L'objectif de cet article est de mettre en lumière, dans le cadre de la théorie étendue des espaces mentaux (cf. Fauconnier 1984, 1997), la construction du sens qui est en jeu dans les énoncés tautologiques du type *X est (toujours) X* en japonais, qu'on émet pour contredire les énoncés du type *X devient non-X* ou *X n'est pas X*. Par exemple, (1c) affirme l'inverse de ce qu'affirment (1a) et (1b).

- (1) a. Nezumi-wo tora-nakat-tara neko-ga neko de naku-naru.
souris-ACC attraper-NEG-si chat-NOM chat COP NEG-devenir
Lit : Un chat devient non-chat s'il n'attrape pas de souris.
« Un chat qui n'attrape pas de souris n'est pas un chat. »
- b. Nezumi-wo tora-nai neko-wa neko dewa-nai.
souris -ACC attraper-NEG chat-TOP chat COP-NEG
« Un chat qui n'attrape pas de souris n'est pas un chat. »
- c. Nezumi-wo tora-naku-temo neko-wa (yahari) neko da.
souris-ACC attraper-NEG-CON chat-TOP (toujours) chat COP
« Un chat est (toujours) un chat même s'il n'attrape pas de souris. »

Précisons les limites du présent travail. En japonais les énoncés tautologiques correspondant à *X est X*

peuvent prendre les trois formes illustrées en (2).

(2) a. X wa X da. (Cinq emplois dont (1c))

X TOP X COP

« X est X »

b. X ga X da

X NOM X COP

Lit : C'est X qui est X

« Puisque X est ce qu'est X... »

c. X mo X da

X aussi X COP

Lit : X est aussi X

« X en est aussi responsable. »

(2b) et (2c) seraient encodés tels quels dans la grammaire du japonais dans la mesure où leur interprétation n'est pas prévisible à partir de leur forme syntaxique. Nous nous limitons ici aux énoncés de type (2a), auxquels on peut donner une sémantique plus ou moins compositionnelle. En fait ceux-ci sont encore divisés en cinq types, mais nous ne traitons que de l'emploi où *X est X* sert à contredire *X devient non-X* ou *X n'est pas X*. Dans cet emploi on peut insérer entre le sujet et le prédicat l'adverbe *yahari* qui correspond souvent, mais non pas toujours, à *toujours* en français.

2. Les propriétés des énoncés tautologiques du type *X est toujours X*

2.1 Le caractère non tautologique

Beaucoup de chercheurs (ex. Fujita 1990) disent que les énoncés *X est X* expriment une évidence. Cependant, cette idée va à l'encontre des trois phénomènes suivants.

A. La possibilité de la négation (Koya 2002).

(1c) peut être nié par (1a-b).

B. La compatibilité avec l'expression *watasi-nitotte-wa (pour moi)*

Une phrase qui exprime une évidence est incompatible avec l'expression *watasi-nitotte-wa (pour moi)*, qui limite la validité de l'affirmation.

(3) a. *Watasi-nitotte-wa doa-ga aite-iru ka simatte-iru ka da.
moi-pour-TOP porte-NOM ouvrir-RES Q fermer-RES Q COP

« Pour moi, la porte est soit ouverte, soit fermée. »

b. *Watasi-nitotte-wa inu-wa honyuurui da.

moi-pour-TOP chien-TOP mammifère COP

« Pour moi, le chien est un mammifère. »

Or l'énoncé *X est X* est totalement compatible avec cette expression.

(4) *Watasi-nitotte-wa* + (1c)

moi-pour-TOP

« Pour moi un chat est un chat même s'il n'attrape pas de souris. »

Ce fait montre que l'énoncé *X wa X da* n'exprime pas une évidence mais plutôt une opinion subjective.

C. L'occurrence difficile avec la particule *yone*.

Un énoncé qui contient une information dont le locuteur n'est pas sûr et dont l'interlocuteur est censé être sûr peut être marqué par la particule finale *yone*. En énonçant *P yone* ? le locuteur confie à l'interlocuteur la détermination de la validité de P.

(5) a. *Anata-wa Yamada-san desu yone* ?

vous-TOP Yamada-monsieur COP YONE

« Vous êtes Monsieur Yamada, n'est-ce pas ? »

b. *Kuzira-wa honyuurui da yone* ?

baleine-TOP mammifère COP YONE

« La baleine est un mammifère, n'est-ce pas ? »

Cependant, l'énoncé *X wa X da* est souvent difficilement compatible avec *yone*.

(6) *?(1c) + yone* ?

« Un chat est un chat même s'il n'attrape pas de souris, n'est-ce pas ? »

La bizarrerie de (6) suggère que ce n'est pas à l'interlocuteur de déterminer la validité de la proposition *un chat est un chat même s'il n'attrape pas de souris* et que celle-ci est plutôt l'affirmation du locuteur. À cet égard, l'énoncé en (6) est saugrenu pour la même raison que les énoncés en (7) sont inacceptables.

(7) a. **Watasi-wa 1974 nen umare desu yone* ?

je-TOP 1974 année né COP YONE

« Je suis né(e) en 1974, n'est-ce pas ? »

b. **Watasi-wa kuzira-ga honyuurui da to omotteru yone* ?

je-TOP baleine-NOM mammifère COP COMP croire YONE

« Je crois que la baleine est un mammifère, n'est-ce pas ? »

2.2 Le caractère non argumentatif

Fujita (1990) avance l'hypothèse selon laquelle l'énoncé tautologique n'a jamais de valeur informative et a toujours une valeur argumentative. Par exemple, (1c) sert de prémisses à la conclusion qu'on doit traiter le chat dont on parle comme un chat comme les autres. Cette hypothèse ne tient pas si l'on constate que l'énoncé tautologique ne se comporte pas comme les énoncés qui n'ont sans aucun doute qu'une valeur argumentative. Nous présentons ci-dessous deux faits qui vont à l'encontre de l'idée de Fujita.

D. Emplois informatifs

L'énoncé tautologique a un emploi informatif. (8) est la traduction de l'exemple français que donne Fujita (1988).

(8) A1 : Kinoo Pieeru-ni at-ta yo.

hier Pierre-DAT rencontrer-PAS YO

« J'ai rencontré Pierre hier. »

B : Aa, soo. Kawatte-ta ?

ah-bon changer-PAS

« Ah, bon. Il a changé ? »

A2 : Iya, Pieeru-wa aikawarazu Pieeru dat-ta yo.

non Pierre-TOP toujours Pierre COP-PAS YO

« Non, Pierre c'est toujours Pierre. »

En (8), *Pierre c'est toujours Pierre* véhicule l'information (9).

(9) Pierre n'a pas changé.

C'est bien parce qu'il a une valeur informative que l'énoncé *Pierre c'est toujours Pierre* constitue une réponse naturelle à la question de (8B).

L'énoncé (1c), lui, dit quelque chose comme (10).

(10) Un chat n'a pas besoin d'attraper des souris.

Ce qui a évidemment une valeur informative. D'où viennent ces valeurs informatives ?

E. La particule finale *yo*

Les énoncés exclusivement argumentatifs demandent une particule finale *yo* avec une intonation montante. Par exemple, pour faire déduire (11) à l'interlocuteur, on ne peut dire ni (12a) ni (12b) mais (12c).

(11) Vous ne pouvez pas vous présenter pour ce poste.

(12) Anata-wa 1970 nen umare desu {a. * ϕ / b. *yo ↓ / c. OK yo ↑ }.

Vous-TOP 1970 année né COP YO ↓ YO ↑

« Vous êtes né(e) en 1970. »

Normalement l'interlocuteur sait qu'il est né en 1970 et l'énoncé *Vous êtes né en 1970* n'a qu'une valeur argumentative. En pareil cas, le marquage de l'énoncé par *yo* avec une intonation montante est obligatoire.

Or les énoncés (13a-b) sont tous deux possibles alors que l'énoncé (13c), lui, est un peu maladroit.

(13) (1c) + {a. OK ϕ / b. OK yo ↓ / c. ? yo ↑ }.

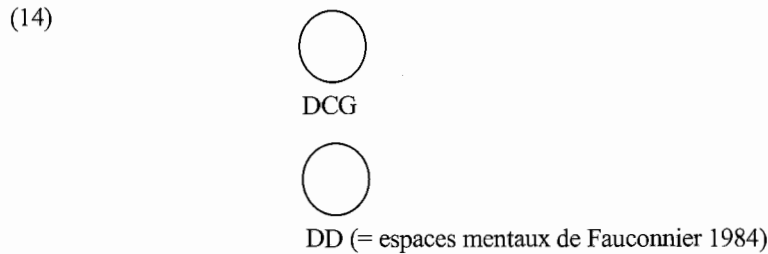
Les jugements portés sur (13a-c) sont donc presque inverses de ceux portés sur (12a-c). L'acceptabilité de (13a-b) montre que l'énoncé (1c) a une valeur informative, et la maladresse de (13c) montre qu'à

l'inverse de (12c), cet énoncé n'est pas exclusivement argumentatif. Une des valeurs informatives possibles de (1c) est la proposition (10) plus haut.

3. Une solution

3.1 Cadre théorique

Nous remanions la théorie des espaces mentaux proposée par Fauconnier (1984, 1997) de telle manière qu'à côté des espaces mentaux au sens originel du terme soit représenté un espace supplémentaire, comme en (14)¹.



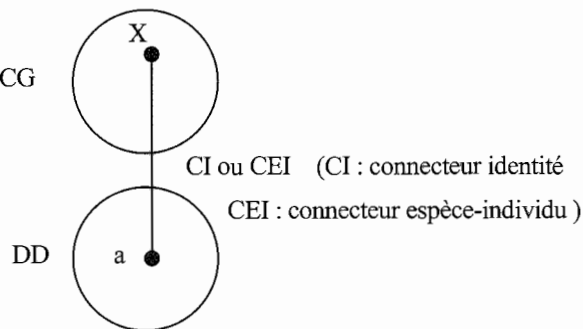
Notons que la distinction entre DCG et DD correspond à celle que Kuroda (1985) propose entre connaissance directe et connaissances indirecte ou conceptuelle. Dans le DCG sont inscrits les éléments déjà connus et leurs propriétés vérifiées. Dans le DD sont inscrits les informations véhiculées par les expressions linguistiques. Toutes les informations verbales sont d'abord inscrites dans le DD. Les éléments qui se trouvent dans le DD ne sont transférés vers le DCG qu'après la conversation. Autrement, tous les éléments et toutes les informations sont transférés via connecteurs conformément aux informations disponibles.

Dans ce système, la prédication (15a) correspond à la configuration (15b), qui autorise la manipulation (15c).

(15) a. a est X

b.

DCG



c. Les propriétés définitoires de X sont transférées vers a².

3.2 L'organisation de l'argument

Dans ce travail nous maintenons les hypothèses en (16).

(16) (a) La phrase copulative (1c) est la négation de la phrase de changement (1a), malgré la différence syntaxique.

(b) Les phrases (1a) et (1b) sont construites une configuration spatiale identique.

Notre argument est organisé comme en (17).

(17) Si l'hypothèse (16a) est plausible, alors il suffit de savoir quelle est la configuration spatiale de (1a) pour identifier celle que construit l'énoncé (1c) qui nous intéresse ici ; La deuxième est la négation de la première.

3.3 Les phrases de changement

Nous supposons que le prédicat de changement *naru* (*devenir*) prend une complétive. Les deux types de structures possibles sont illustrées en (18), mais la différence entre elles n'affecte pas la formulation de la sémantique des phrases de changement.

(18) Les structures syntaxiques possibles de la phrase de changement

a. $[X_i [PRO_i \text{ ga } Y \text{ ni}] \text{ naru}]$

X PRO NOM COP devenir³⁾

b. $[[X \text{ ga } Y \text{ ni}] \text{ naru}]$

X NOM Y COP devenir

« X devient Y. »

Nous proposons la règle constructive (19)⁴⁾.

(19) La règle constructive de la phrase $[_{S1} (\text{GN}) [_{S2} \text{P}] \text{ naru}]$ ⁵⁾

a. ? M1 : $\neg P$, où le M1 est l'espace point de vue⁶⁾.

b. M2 : P, où le M2 est l'espace focus tel que $M1 < M2$.

c. Les espaces M1 et M2 sont liés par des connecteurs CI.

où le signe P représente la complétive, le signe ? représente une précondition au sens de Dinsmore (1991)⁷⁾, $M1 < M2$ signifie que l'espace M1 précède temporellement l'espace M2.

Selon cette règle, le prédicat *naru* est un opérateur trans-spatial en ce sens qu'il met sur pied un nouvel espace M2 par rapport à l'espace point de vue M1. Les prédications de l'espace M1 servent de présupposés de la phrase et celles de l'espaces M2 correspondent aux posés de la phrase. En appliquant la règle (19) aux phrases (20a) et (21a), on obtient respectivement (20b) et (21b)⁸⁾.

(20) a. $[[X \text{ ga } Y \text{ ni}] \text{ naru}]$ (phrase affirmative)

X NOM Y COP devenir

« X devient Y. »

- b. ? M1 : a est X
 \neg [a est Y]
 M2 : a' est Y
 a' est X (si compatible avec *a' est Y*) où CI (a) = a'

(21) a. [[X ga Y ni] nara-nai] (phrase négative)
 X NOM Y COP devenir-NEG
 « X ne devient pas Y. »

- b. ? M1 : a est X
 \neg [a est Y]
 M2 : a' est X
 \neg [a' est Y] où CI (a) = a'

De (20-21) vient le théorème (22)⁹⁾.

- (22) a. Lorsque le prédicat *naru* prend la forme affirmative *naru*, les prédications dans les espaces M1 et M2 sont différentes.
 b. Lorsque le prédicat *naru* prend la forme négative *nara-nai*, les prédications dans les espaces M1 et M2 sont identiques.

3.4 Le paradoxe de l'élimination syntaxique de la double négation

La règle (19) produit, à partir des phrases entrées (23a) et (24a), les sorties (23b) et (24b) respectivement. Ici (24) est la négation de (23).

(23) a. [[X ga X de-naku] naru]
 X NOM X COP-NEG devenir
 (complétive négative et principale affirmative)
 « X devient non-X »

- b. ? M1 : a est X
 M2 : \neg [a' est X]

(24) a. [[X ga X de-naku] nara-nai]
 X NOM X COP-NEG devenir-NEG
 (complétive négative et principale négative)
 « X ne devient pas non-X. »

- b. ? M1 : a est X
 M2 : $\neg\neg$ [a' est X] (= M2 : a' est X)

En (24b) la première négation vient de la complétive et la deuxième de la principale. Ceci est évident si l'on compare (23b) et (24b). Cette double négation qui apparaît dans la représentation peut être éliminée comme il est indiqué entre parenthèses en (24b). Par conséquent, en (24b), les prédications

dans les espaces M1 et M2 sont identiques, conformément au théorème (22).

Ce qu'il faut remarquer ici, c'est que la double négation syntaxique ne peut jamais être éliminée dans la phrase (24a) à la différence de la double négation dans la représentation (24b). (26) n'est jamais synonyme de (24a).

(25) La double négation syntaxique dans [[Q-naku] nara-nai] ([Q-NEG] devenir-NEG) ne peut jamais être éliminée.

(26) *[[X ga X ni] naru]

X NOM X COP devenir

« X devient X. » (Sens : = (24a) « X ne devient pas non-X. »)

Ce désaccord entre syntaxe et sémantique provient du théorème (22). Il est impossible de faire correspondre la phrase affirmative (26) à la représentation sémantique (24b) où les prédications dans les espaces M1 et M2 sont identiques.

La phrase copulative (27) est appelée à la rescousse ici.

(27) X wa X (no mama) da.

X TOP X (toujours) COP

« X est toujours X. »

Autrement dit, la phrase (27) est équivalente à (24a) et fonctionne comme la contrepartie négative de (23a), ce qui est rendu possible par les faits indiqués en (28).

(28) a. La copule est un opérateur trans-spatial, comme le fait remarquer Fauconnier (1984), de même que le prédicat de changement *naru*.

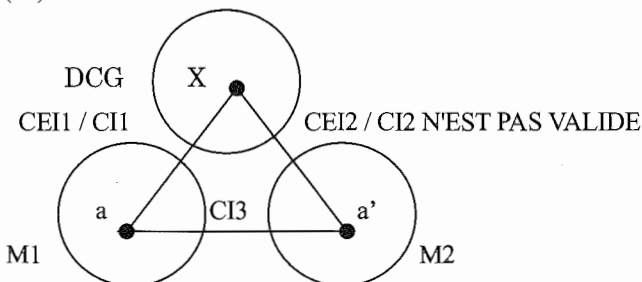
b. La copule n'a rien à voir avec un théorème tel que (22).

L'hypothèse (16a) s'avère donc plausible.

3.5 Le schéma d'interprétation de *X devient non-X*

Dans la mesure où l'hypothèse (16a) est plausible, on pourrait dire que la représentation sémantique de (27) est l'inverse de celle de (23a). Celle-ci est illustrée en (23b) plus haut. Suivant l'équivalence qu'on a établie entre (15a) et (15b) plus haut, on peut schématiser (23b) comme en (29), où les espaces M1 et M2 appartiennent tous deux au DD. Ce qui est véhiculé par le schéma (29) est indiqué en (30).

(29)



(30) a. Présupposé de (29) : L'élément a possède toutes les propriétés définitoires de l'élément X .

b. Posé de (29) : Il y a une ou plusieurs propriétés définitoires du X que a' ne possède pas.

Nous nous bornons ici à appliquer de façon informelle le schéma (29) à l'énoncé (1a) sans développer la théorie de la conditionnelle. Dans l'énoncé (1a), l'élément X en (29) et en (30) est le chat, et la seule différence qu'on connaisse entre les deux éléments a et a' est que le deuxième est associé à la propriété *ne pas attraper de souris*¹⁰.

(31) a. L'élément a attrape des souris.

b. L'élément a' n'attrape pas de souris.

À partir de (30) et de (31), on peut déduire (32) qui constitue la valeur informative de (1a)¹¹.

(32) (1a) : Le fait d'attraper des souris appartient à l'ensemble des propriétés définitoires des chats, c'est-à-dire que les chats doivent attraper des souris.

On peut donc utiliser cet énoncé pour proposer d'exclure de la catégorie de chats un membre particulier qui n'attrape pas de souris. Par exemple, on peut affirmer avec (1b) qu'il ne faut pas traiter votre chat qui n'en attrape pas comme un chat. Ceci constitue la valeur argumentative de (1a).

3.6 Le schéma d'interprétation de X est toujours X

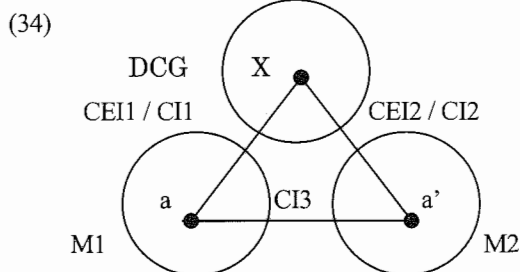
Comme on l'a déjà vu, la phrase (27) est équivalente à (24a) dont la représentation sémantique est (24b). On a donc (33).

(33) La représentation sémantique de (27) (= (24b))

? M1 : a est X

M2 : $\neg [a' \text{ est } X]$ (= M2 : a' est X)

On peut schématiser (33) comme en (34) dont le présupposé et le posé sont illustrés en (35). (34-35) sont exactement l'inverse de (29-30).



(35) a. Présupposé de (34) : L'élément a possède toutes les propriétés définitoires de l'élément X .

b. Posé de (34) : a' garde toutes les propriétés définitoires du X .

Il faut remarquer ici que l'affirmation (35b) n'est pas une tautologie, ce qui explique les phénomènes évoqués dans la section 2.1.

On applique ici le schéma (34) à l'énoncé (1c) sans développer la théorie de la concessive. On a d'abord (36) comme en cas de (1b).

- (36) a. L'élément *a* attrape des souris.
 b. L'élément *a'* n'attrape pas de souris.

C'est la seule différence entre les éléments *a* et *a'*. À partir de (35) et de (36), on peut déduire (37) qui constitue la valeur informative de (1c).

- (37) (1c) : Le fait d'attraper des souris n'appartient pas à l'ensemble des propriétés définitoires des chats, c'est-à-dire que les chats n'ont pas besoin d'attraper des souris.

Contrairement à ce que soutiennent certains auteurs, l'énoncé *X est X* peut ainsi avoir une valeur informative, comme on l'a vu dans la section 2.2.

On peut maintenant utiliser l'énoncé tautologique (1c) pour contredire l'idée, véhiculée par (1a), selon laquelle un membre particulier qui n'attrape pas de souris doit être exclu de la catégorie de chats. Par exemple, on peut proposer, en émettant l'énoncé (1c), de traiter votre chat qui n'en attrape pas comme un chat comme les autres, ce qui a pour effet de contredire l'énoncé (1a). C'est justement la valeur argumentative de cet énoncé. On voit ainsi que notre théorie rend compte également de la valeur argumentative de *X est X* évoquée dans des travaux antérieurs.

4. Conclusion

Nous avons montré (i) que les énoncés *X wa X da* n'expriment pas une tautologie, (ii) qu'ils peuvent avoir à la fois une valeur informative et une valeur argumentative et (iii) que la théorie étendue des espaces mentaux permet de formuler leur sémantique de façon appropriée.

Abréviations

ACC : accusatif, CON : concessif, COP : copule, DCG : domaine de connaissances générales, CE : connecteur espèce-individu, CI : connecteur identité, DD : domaine du discours, GN : groupe nominal, NEG : négation, NOM : nominatif, PAS : passé, Q : interrogatif, RES : résultatif, TOP : topique

Notes

- 1) Voir la liste d'abréviations à la fin de l'article.
- 2) Nous n'entendons pas par les propriétés définitoires une notion métaphysique. Elles sont négociables entre locuteurs.
- 3) Nous supposons ici que *ni* est une forme « ren-yo » de la copule *da*. Comme le fait remarquer un lecteur anonyme, cette supposition est soutenue par le fait que dans la phrase négative *ni* s'alterne avec *de*, qui évidemment est une forme de la copule.
- 4) Une règle constructive fait correspondre une expression syntaxique à une configuration spatiale, séquence structurée d'espaces mentaux.
- 5) Les espaces M1 et M2 appartiennent tous deux au DD.

- 6) Le M2 peut en fait être l'espace point de vue. Voyons (i).
- (i) Kaeru-ga kaeru ni nat-ta no wa kinoo da.
grenouille-NOM grenouille COP devenir-PAS COMP TOP hier COP
« C'est hier que la grenouille est devenue une grenouille. »
- Ici la configuration des espaces est la suivante :
- (ii) M1 : têtard (x), M2 = point de vue : grenouille (x'), CI (x) = x'
- Il est alors possible d'accéder au x via le M1. On peut décrire le x comme grenouille par le biais du Principe d'Accès de Fauconnier (1997).
- 7) Les préconditions correspondent aux présupposés de l'énoncé.
- 8) Pour les étapes de la construction des configurations spatiales (20b-21b) à partir de la règle constructive (19), voir Sakai (2004). Notons que la négation ne porte que sur le posé de la phrase, n'affectant pas le contenu de l'espace M1.
- 9) Lorsque a et a' sont liés par un CI, ils sont considérés comme un individu identique. Ils peuvent pourtant avoir des propriétés différentes.
- 10) Fauconnier (1984 : 113) propose la notion d'optimisation d'espaces : « Structurer l'espace M et son parent R de manière aussi semblable que possible, en ce qui concerne les présuppositions implicites, et d'une façon générale les autres suppositions contextuelles. »
- 11) (32) ne représente pas un fait métaphysique ; ce n'est qu'une façon de parler que choisit le locuteur. Pour le statut des espaces mentaux, voir Fauconnier (1984).

Références

- Dinsmore, John. (1991), *Partitioned Representations*, Dordrecht : Kluwer.
- Fauconnier, Gilles. (1984), *Espaces mentaux : Aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*, Paris : Éditions de Minuit.
- Fauconnier, Gilles. (1997), *Mappings in Thought and Language*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Fujita, Tomoko. (1990) : « X ÊTRE X koubun saikou (Réexamen des constructions X ÊTRE X) » *Kandagaigodaigakuiyou (Bulletin de l'Université Kandagaigo)* : 115-133.
- Koya, Itsuki. (2002) : « Tootorozii to ryoogisei (Les énoncés tautologiques et l'équivoque) » *Bulletin du Centre des Langues et des Cultures* 34, Université Keio : 1-25.
- Kuroda, Shige-Yuki. (1985) : « La sémantique des démonstratifs japonais » *Lingvisticae investigationes IX - 1* : 69-81.
- Sakai, Tomohiro. (2004) : « Cross-space connectors and interpretations of the change predicate *naru* in Japanese » *JCLA* 4:161-171